



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

BOURROCHES . PORT DU CANAL VALENDONS . MONTAGNE SAINTE ANNE

Compte rendu du : **19 / 3 / 2019 à 19h**
Gymnase des Violettes

I. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

- projets 2017/2018 – point d'étape
- vote et hiérarchisation des projets 2019

III. VIE DE QUARTIER

MJC-CS des Bourroches – actualités

IV. INFORMATIONS DIVERSES

- dématérialisation des demandes d'admission en crèches
- rencontres écocitoyennes du 7 avril 2019
- le chantier du musée des Beaux Arts comme vous ne l'avez jamais vu – présentation du film

LISTE DES MEMBRES

COLLÈGE DES HABITANTS

PERSONNES RESSOURCES

1. Pierre BAYLE **Présent**
2. Camille CHARVET Coprésidente habitant **Présente**
3. Jacques DAIGNEY **Présent**
4. Frédérique GLORIOT **Présente**
5. Annick LE DOUARON **excusée**

JEUNES

6. Mélanie BALSON **Présente**
7. Ludovic BARBE **Absent**
8. Yvon COLLIN **Absent**

HABITANTS

9. Raphaël ARFAOUI Coprésident habitant suppléant **Présent**
10. Ingrid BONNARD **Excusée**
11. Lydie PRIEUR **présente**
12. Pierre DYBLET-MARTIN **Présent**
13. Samuel FANET **excusé**
14. Franck GENTILI **présent**
15. Bernard GIEN **présent**
16. Cyril GRISON **présent**
17. Claudie GUERRE **Présente**
18. Maryse GWOZDZ **excusée**
19. Michel HAYE **Présent**
20. Émilie LION **Absente**
21. Mireille MARLOT **Présente**
22. Jean METOR **Présent**
23. Marie-Elisabeth MONGEARD **Présente**
24. Isabelle MONNERET **présente**
25. Daniel MULLER **Présent**
26. Monique PATRIS **Présent**
27. Alfred RUBECK **Présent**
28. Adeline SEURAT **Présente**
29. Lucile URVOY **absente**
30. Dominique VOSGIEN **Présent**

SUPPLÉANTS

1. Xesus CANDIA **Présent**
2. Christine BOUHIER **absente**
3. Daniel TRIPIER **absent**
4. Éléonore LIMA-PINHEIRO **absent**
5. Michel TURBAN **présent**
6. Chantal THIEBAUT **présente**
7. Serge KOFFI **absent**
8. Carole BERTOUX **absent**
9. Lionel CHAPUIS **Présent**
10. Jocelyne LOUTANT **absente**
11. Gilbert GARCHEY **excusé**
12. Marie-Charlotte ALBEJANO **Présent**
13. Dominique DESOCHE **absente**
14. Danièle ROUSSEL **présente**

COLLÈGE ASSOCIATIONS-ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. Association CRI & CO **Présent**
2. Association Culturelle et sportive Dijon-Sud **Absent**
3. MJC-CS des Bourroches **Présent**
4. Association Les inventifs **Présent**
5. Association L'artifice **Présent**
6. Association La Recyclade **Présent**
7. Association Amis'Mots **excusé**

COLLÈGE DES ÉLUS

1. Christophe BERTHIER Coprésident titulaire **Présent**
2. Anne DILLESEGER Copr. Suppléante **Présente**
3. Jean-Patrick MASSON **excusé**
4. Hélène ROY **excusée**
5. Frédérique DESAUBLIAUX **absente**

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

1. Elisabeth BIOT **Présente**
2. Muriel COINTET **Absente**
3. Un représentant de la Minoterie **présente**
4. Gilbert FOREY **excusé**
5. Léo LACHAMBRE **présent**

Christophe BERTHIER, coprésident élu, remercie les personnes présentes et procède à l'appel des membres.

I. TEMPS D'ECHANGES :

Un habitant indique que depuis la mise en place de Prioribus, rue Léonard de Vinci, les riverains constatent une augmentation de la vitesse sur le secteur.

Christophe BERTHIER, propose de solliciter les services pour que des relevés de vitesses soient effectués.

Marie-France SANDELL demande que la partie droite de la chaussée de la rue Saint-Vincent-de-Paul soit réparée.

Christophe BERTHIER, indique que suite à des travaux conséquents réalisés dans une maison d'habitation, une partie du trottoir et de la voirie ont été neutralisées en raison d'un risque pour les passants, voire peut-être même pour la stabilité du domaine public.

Une habitante demande si la place Abbé Chanlon sera impactée par les travaux de réseau de chaleur urbain l'année prochaine. Elle informe que son syndicat de copropriété lui demande de payer des travaux d'adaptabilité (environ 47 000€).

Christophe BERTHIER indique que le délégataire du Réseau de Chaleur Urbain (SODIEN) a fait une proposition dans ce secteur où il y a une copropriété qui a une chaufferie au fioul très vétuste.

Les 47 000€ TTC sont pour l'ensemble de la copropriété et non par personne. Les frais de raccordement sont à opposer à une rénovation d'installation. Si la police d'abonnement est signée avant le 30 avril 2019, les travaux pourront s'effectuer avant la remise en chauffage de la prochaine saison.

Une habitante souhaite savoir si les abris bus seront réhabilités à la Montagne Sainte-Anne dans le cadre de Prioribus.

Christophe BERTHIER, précise que les abribus ne seront pas réhabilités à la Montagne Sainte-Anne car le projet Prioribus s'attache aux Lianes et à la ligne Corol (les autres lignes de bus ne sont pas concernées).

Marie-France SANDELL souhaite savoir où en est la réflexion sur la desserte des quartiers dijonnais périphériques par les transports en commun ?

Christophe BERTHIER, indique que concernant le quartier Sainte-Anne, plusieurs aménagements suite à des propositions de riverains ont été réalisés ces dernières années mais aucune ne satisfait totalement la majorité des habitants de ce quartier. Aujourd'hui, et même si le transport collectif ne satisfait pas tout le monde, la ligne B14 permet, de manière régulière, de rejoindre l'arrêt de correspondance Bourroches/Eiffel (permettant d'utiliser la Corol, la L4, la B13 vers la gare...) ou de rejoindre T2. C'est aujourd'hui une offre qui offre un bon compromis entre la fréquence et la connexion au reste du réseau Divia.

Chantal THIEBAUT souhaiterait que des balisettes blanches soient posées à l'angle de l'allée de l'Yonne face à l'église Sainte-Chantal pour sécuriser ce lieu face aux stationnements sauvages.

Christophe BERTHIER répond qu'une rencontre avec Madame Chantal THIEBAUT sera organisée prochainement pour étudier ce problème de stationnement.

Daniel ROUSSEL sollicite le nettoyage des chemins jouxtant la chaufferie.

Monique THIEBAULT souhaiterait un contrôle renforcé de la police soit effectué, rue de l'Ile et Avenue Jean Jaures en raison de la vitesse excessives de certains véhicules.

Christophe BERTHIER, indique que cette remarque sera transmise au service concerné.

Danièle ROUSSEL habitante de la rue des Valendons signale que le gymnase des violettes reste allumé le soir et le week-end malgré plusieurs appels à « Allo-mairie ».

Danièle ROUSSEL signale aussi la présence de déchets sauvages derrière la chaufferie des valendons.

Chantal THIEBAUT indique que le mauvais état de propreté de la rue de Lille devient préoccupant.

Chantal THIEBAUT signale la présence de cyclistes sur les trottoirs en sens interdit notamment sur les rues de Lille, d'Alger et l'avenue Jean Jaurès. Elle souhaiterait une présence renforcée pour contrôler les cyclistes en infractions, ainsi que pour contrôler la vitesse excessive de certains véhicules, rue de Lille et rue d'Alger car cette zone est signalée à 30 km/heure.

Christophe BERTHIER rappelle qu'un projet de radar pédagogique sera soumis au vote des projets 2019.

Jean METOR informe que des personnes en état d'ivresse s'installent dans le jardin de l'arsenal. Il indique avoir appelé les services de police.

Christophe BERTHIER, propose de soumettre cette remarque au service concerné.

Une habitante demeurant 6 rue de Chenove se plaint aussi de la vitesse excessive.

Anne DILLESEGER précise que 30 nouveaux policiers municipaux renforceront les effectifs prochainement. Ce qui pourrait permettre de renforcer les contrôles sur certains secteurs.

Muriel BUVOT qui habite quai Gauthey signale des véhicules à contresens et des vitesses excessives malgré la limitation à 30 km/h elle demande l'installation de chicanes.

Christophe BERTHIER indique que cette remarque sera soumise au service concerné.

Muriel BUVOT informe que des nouveaux bancs ont été installés au port du canal et souhaiterait également que les bancs vestustes situés quai Gauthey soient changés.

Christophe BERTHIER, indique que cette remarque sera soumise au service concerné.

Michel TURBAN s'interroge sur les nouvelles constructions avec notamment des maisons sur pilotis dans le secteur rue de l'Ile.

Christophe BERTHIER informe que Mr le Maire fera une réunion publique prochainement sur ce sujet .

Christophe BERTHIER informe que Nathalie KOENDERS, avec le Directeur Départemental de la Sécurité Publique animeront des réunions publiques sur le thème de la tranquillité publique ::

- 1 er Avril : gymnase du château de pouilly
- 4 Avril : gymnase de la colombière 8 avenue Greuze
- 5 Avril : gymnase Mansart rue des grands champs

II. BUDGETS PARTICIPATIFS :

1) Point d'étape des projets 2017

Mise en place d'éclairage solaire pour les jardins d'Eugène :

Camille CHARVET rappelle que les habitants ont souhaité doter les jardins partagés d'Eugène de deux éclairages solaires. Ils ont décidé d'attribuer une somme de 1 500 euros.

Ce projet a été réalisé en février 2019 et il sera inauguré en avril 2019.



2) PROJETS 2018

a. Embellissement de la place des Mariniers



Camille CHARVET informe que le groupe de travail avait souhaité :

- faire estimer par les services de la ville, le coût d'une réfection du sol du petit terrain de pétanque à l'entrée de la médiathèque. L'implantation d'un nouveau banc sur cet espace est souhaité,
- travailler avec le service des espaces verts pour créer un labyrinthe ludique dans les arbustes pour les enfants du quartier,
- travailler avec les espaces verts pour supprimer les végétaux détériorés et les remplacer par de nouvelles végétations,
- nettoyer l'espace sous le grand sapin pour favoriser la lecture en été. L'implantation d'un nouveau banc sur cet espace est souhaité,
- réaliser une fresque participative avec les usagers de la médiathèque sur le muret à l'entrée,
- faire nettoyer la façade de la médiathèque et le muret par le service des bâtiments de la ville (ce nettoyage est prévu pour le premier semestre 2019),
- élaguer l'arbre à l'entrée de la médiathèque pour une meilleure visibilité de la structure.

Elle indique que les membres ne souhaitent pas ajouter de bancs supplémentaires sur la place des Mariniers pour éviter les nuisances sonores liées aux regroupements.

A ce jour, les travaux suivants ont été réalisés :

- l'arbre a été élagué
- L'espace sous le grand sapin a été nettoyé.
- Les espaces verts ont procédé au nettoyage des végétaux abîmés.

Le nettoyage de la façade et du muret est programmé en avril 2019.

Le groupe de travail se réunira prochainement pour convenir des modalités de la fresque sur le muret.

b. Réalisation d'une fresque murale participative sur les murs du préau de l'école maternelle Mont de Vignes.

Madame ABRASSARD, Directrice de l'école maternelle des Monts de Vignes indique que le projet sera réalisé avec :

- les élèves de l'école maternelle
- les élèves de l'école élémentaire (3 classes)
- le périscolaire maternelle
- les familles des élèves scolarisés
- les adhérents de la MJC-Centre social des Bourroches
- les personnes volontaires du quartier

Le projet :

1) Le préau :



- bateau ou sous-marin avec ses hublots (grandes ouvertures arrondies sur l'extérieur).
 - murs intérieurs : peinture orange qui rappelle les couleurs des jeux de cour avec des ronds jaunes (boulons).
 - plafond : peinture bleue (soit 1 seul bleu, soit un camaïeu de bleus) pour éclaircir avec l'idée de la mer inversée. Des crochets seront installés sur les poutres afin de permettre d'y suspendre chaque année des réalisations éphémères des élèves (poissons, bateaux, etc).
 - piliers : peinture verte/bleue délavée sera gardée.
- murs extérieurs : peinture verte pour donner une unité à l'ensemble de la cour de l'école (herbe, nombreux arbres, etc)

Les peintures seront réalisées avec les habitants du quartier, les grands-parents et les membres de la commission de quartier.



2) les insectes de la cour

Dans la cour se trouvent différents insectes : gendarmes, fourmis, coccinelles, bourdons.

Avec les élèves de l'école maternelle et élémentaire, ainsi que les grands-parents, le travail de réalisation d'insectes (observations, dessins, peinture, pâte à modeler, terre, fil de fer, morceaux de bois, etc) débutera en mars 2019.

Les couleurs retenues pour ce travail seront celles présentes dans la cour de l'école : rouge/noir/orange/bleu/jaune

- 1) travail au crayon pour débiter
- 2) travail avec les vraies couleurs
- 3) travail de recherche imaginaire avec les couleurs

Suite à ce travail qui sera conservé (idée de faire un musée permanent de ces travaux) débutera la phase de réalisation d'insectes en matériaux durables par des adultes connaisseurs et spécialisés (métal soudé par exemple) qui seront ensuite posés et fixés sur un arbre de l'école (tilleul, platane ou érable).

3) Le sol de la cour

Lier les différents éléments de la cour par des lignes inductrices de jeux pour les élèves : emmener le train en direction du préau qui se déplace sur une rivière, des rails :

- peintures au sol d'une rivière
- reflet au sol de la barrière blanche (rail)
- dessins de flaques d'eau de différentes tailles (reprendre l'idée des ouvertures rondes du préau que l'on retrouve à différents endroits de la cour)
- peintures des soubassements de fenêtres

Les peintures seront réalisées par les élèves et les adultes.

c. Implantation d'un terrain de basket allée de la Saône

Camille CHARVET indique qu'après étude, les services techniques ont estimé que la somme de 14 100 euros ne suffirait pas pour la réfection de ce terrain. De ce fait, il est proposé à la commission de quartier de voter un budget supplémentaire de 15 000 euros pour la réalisation de ce projet.

d. Installation de panneaux d'informations sur les oiseaux présents au port du canal :

Camille CHARVET informe que le groupe de travail se réunira début avril en présence du Muséum-Jardin des sciences qui accompagnera ce projet.

b- vote et hiérarchisation des projets 2019

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2018			
Nom	N°	Projets	Priorisation
Projets d'aménagements et d'embellissements d'espaces			
Camille CHARVET	1	<p><u>Parasol brumisateur et arche pour aires de jeux du Port du Canal :</u></p> <p>La pataugeoire située à côté des jeux d'enfants n'est plus en fonction pour cause sanitaire. En effet, l'eau stagnante pouvait présenter des risques sanitaires. Les étés étant de plus en plus chauds, il serait intéressant de mettre sur cette pataugeoire un parasol brumisateur qui rafraîchirait et amuserait les enfants.</p> <p>Réponse : Ce projet déjà réalisé sur la pataugeoire des Grésilles est réalisable. Cependant si le budget est supérieur à 20 000 euros, il conviendra à la commission de le programmer sur plusieurs années.</p>	
COGNET GUINARD	2	<p><u>Jeux de plein air pour les enfants square chapelle St Jacques :</u></p> <p>Il existe un espace derrière la petite chapelle en Saint-Jacques, rue Étienne Metman, où nous souhaiterions l'installation d'une aire de jeux pour les enfants. En effet il y a beaucoup familles en bas âge dans les maisons jumelées du secteur et il n'existe pas de jeux à proximité.</p> <p>Réponse : Il existe déjà deux aires à proximité : Valendons et Place Nuits Saint-Georges qui peuvent-être complétées par d'autres jeux.</p> <p>Coût : 28 000 euros</p>	
Monique THIBAUT	3	<p><u>Installation de table de jeux au port du canal</u></p> <p>Il a été déjà observé que les jeux de société (dames, échiquiers par exemple) permettaient de réunir différents publics de toute génération.</p> <p>Ces installations seraient tout à fait adaptées en ce lieu de promenade et de loisirs.</p> <p>Réponse : Ce projet est envisageable sous réserve de la validation de l'emplacement. Des projets similaires ont été votés dans le cadre des budgets participatifs 2017 et des modèles de tables de jeux sont existents déjà.</p> <p>Il faut compter entre 1 500 à 3 000€ par mobilier fourni /posé selon les modèles et les travaux nécessaires.</p>	
Monique THIBAUT	4	<p><u>Décoration des blocs de béton installés au port du canal côté obélisque :</u></p> <p>Des blocs de bétons sont posés au port du Canal pour la sécurité mais ils dénaturent cet espace de verdure.</p> <p>N'y a-t-il pas d'autres moyens de sécuriser cet espace ?</p> <p>Si cette installation est définitive, je propose qu'ils soient peints et décorés avec des motifs en lien avec le port et ses espaces verts. Les membres de la commission de quartier se feront un plaisir de choisir les thèmes.</p> <p>Un projet de réaménagement de cet espace est prévu.</p>	

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2018

<p>Dephine FORTIN</p>	<p>5</p>	<p><u>Photos-Jardins :</u> Des habitants du quartier des Bourroches souhaiteraient mettre en place un projet "Photos-Jardins". Cela consiste à embellir et donner une touche culturelle et attractive au chemin donnant accès aux jardins partagés du quartier situés à la MJC. Nous envisageons la réalisation de 12 panneaux (pour suivre la saisonnalité) comprenant une partie photo, pour la mise en valeur d'un fruit ou d'un légume cultivé dans les jardins, en l'accompagnant d'une recette de cuisine qui utilise ce fruit ou ce légume. Promouvoir une alimentation saine, faire des échanges culturels à travers la cuisine de toutes les régions et tous les pays, développer les sens artistiques grâce à la photo tout en égayant un passage triste çà ce jour, ce sont nos objectifs. Ainsi , nous sollicitons une aide de 1000 euros pour la subvention de ce projet auprès de la commission de quartier des Bourroches pour l'achat des 12 panneaux sur PVC forex 40*60 cm. Réponse : Réalisable. Coût du panneau : 1 000 euros ; Coût : 10 000 euros</p>	<p>F</p>
<p>Christophe BRILLE</p>	<p>6</p>	<p><u>Grillage sur le square Henry Vallé</u> Nous aimerions un grillage sur le square Henry Vallé Réponse : Réalisable. Il manque effectivement un côté de grillage. Coût : 6000 euros</p>	
<p>Projets d'installations de mobilier urbain</p>			
<p>Michel TURBAN</p>	<p>7</p>	<p><u>Ralentissons rue due l'île :</u> La circulation dans la rue de l'île est limitée à 30 km/h, mais cette limitation n'est jamais respectée. Cette situation entraîne de nombreux accidents. Nous souhaitons l'installation d'un radar pédagogique (projet déjà demandé en 2018 mais qui n'a pas été retenu (3500 €). Nous souhaitons l'installation d'un tel radar ou de ralentisseurs (comme ceux installés rue Nicolas Rollin qui sont à notre avis très efficace). Réponse : Projet réalisable. Coût d'un radar pédagogique 3500 euros</p>	
<p>Norbert CURTHELEY</p>	<p>8</p>	<p><u>Sécurité des piétons :</u> Tous les jours depuis l'ouverture de l'agence de voitures d'occasion EWIGO, au 55 avenue Jean Jaurès, des voitures circulent sur le trottoir dont l'accès est réservé aux piétons et aux vélos sur piste cyclable. Ceci est extrêmement dangereux, notamment aux heures d'entrée et de sortie des écoles Jean Jaurès 1 et 2. De plus, les piétons (personnes âgées, jeunes mamans avec poussette...) sont dans l'obligation de s'écarter pour laisser passer ces véhicules. La pause d'une pierre et d'un plot réglerait le problème et garantirait la sécurité des passants. Budget participatif réalisable par l'installation de potelets pouvant empêcher la circulation des voitures sur le trottoirs. Réponse : Tous les jours depuis l'ouverture de l'agence de voitures d'occasion EWIGO, au 55 avenue Jean Jaurès, des voitures circulent sur le trottoir dont</p>	

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2018

	<p>l'accès est réservé aux piétons et aux vélos sur piste cyclable. Ceci est extrêmement dangereux, notamment aux heures d'entrée et de sortie des écoles Jean Jaurès 1 et 2. De plus, les piétons (personnes âgées, jeunes mamans avec poussette...) sont dans l'obligation de s'écarter pour laisser passer ces véhicules. La pose d'une pierre et d'un plot réglerait le problème et garantirait la sécurité des passants. Budget participatif réalisable par l'installation de potelets pouvant empêcher la circulation des voitures sur les trottoirs.</p> <p>Coût : 2000 euros</p>	
Projets d'installations sportives		
<p>FOREY Gilbert</p>	<p>9 <u>Terrain de sport Allée de la Saône :</u></p> <p>Lors des budgets participatifs 2018, il a été voté une enveloppe de 13800 euros pour la rénovation du terrain de sport situé allée de la Saône aux Bourroches. Je souhaiterais que la commission se prononce sur une augmentation de l'enveloppe afin de permettre une réfection correcte. En effet, en nous rendant avec les techniciens de la ville, nous avons pu constater que l'enveloppe était minime pour cette rénovation.</p> <p>Réponse : Réalisable,</p> <p>Pour réaliser la rénovation du terrain allée de la Saône, il faudrait 20 000 euros supplémentaires au budget alloué en 2018.</p> <p>Ce terrain de sport est utilisé par l'école Jean Jaurès.</p> <p>Coût : 20 000 euros</p>	

PROJETS INTER-QUARTIERS

NOM	N°	DESCRIPTIF ET REPONSE
Marlène JACQUIER	1	<p><u>Composteur pour chaque résidence dijonnaise :</u> Pourquoi ne pas mettre en place pour chaque copropriété un composteur ce qui permettrait de recycler les déchets « verts » qui pourraient ensuite être utilisés dans les espaces verts des copropriétés ou dans les espaces verts dijonnais ?</p> <p>Réponse : Un site de compostage de quartier pourrait répondre à cette demande mais cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir environ 10 m² d'espaces verts pour installer la placette de compostage - une structure en support du projet (association, centre social...) avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...), - former de 2 à 6 habitants à devenir référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants), - et un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon. <p>Pour information, plusieurs placettes de compostage existent déjà dans presque chaque quartier de la ville de Dijon.</p> <p>Pour plus d'informations : https://www.trionsnosdechets-dijon.fr</p> <p>Budget prévisionnel : 1 500 €</p>
Georges MEZUI NGUEMA	2	<p><u>Énergie verte :</u> Le but de ce projet est de réduire la consommation d'énergie, tout en incitant les utilisateurs à faire du sport. Vous êtes en balade dans nos parcs à Dijon, vous voyagez dans l'une des gares de Dijon, vous êtes au Lac-Kir ou dans des jardins partagés, vous vous rendez compte que la batterie de votre portable ou tablette est faible, ne désespérez plus. Vous tomberez sur une drôle de table à pédales avec des sièges de scooter appelée "We-bike". Sur cette table, plusieurs prises de courant sont fixées, chaque prise est reliée à un alternateur à pédales placé sous un siège de scooter. Le We-bike, est comme un vélo d'appartement vissé à une table de séjour, posé au milieu d'un hall de gare, parc, restaurants, lieux de travail, jardins partagés ou vers les lacs (Lac Kir à Dijon)...</p> <p>Réponse : techniquement ce projet est réalisable mais la question de la maintenance et des coûts associés sont à prendre à compte car ils ne peuvent être impactés sur le budget participatif (coût de fonctionnement et non d'investissement).</p> <p>Plusieurs modes de production électrique de la borne existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Soit par raccordement au réseau électrique ◦ Soit par moyen mécanique (pédalage) ◦ Soit par énergie solaire <p>Les deux dernières solutions sont autonomes et sans risque.</p> <p>Ces bornes sont souvent proposées en location, à l'achat ces bornes coûtent entre 2000 € et 3000 € la borne.</p> <p>Quelques liens utiles :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> ◦Bornes à pédales http://wewatt.com (société belge basée à Louvain) ◦Bornes solaires http://www.wattcom.fr http://www.advansolar.com http://somophone.com/ ◦Bornes traditionnelles fonctionnant sur réseau électrique https://www.chargebox.fr/ http://www.towercharge.fr/ http://www.powertel.fr http://somophone.com/ http://gidophone.fr ◦quelques informations sur les dispositifs adaptables aux vélos https://www.citycle.com/20599-comment-recharger-son-smartphone-a-velo/
Olivier BERTAT	3	<p><u>Installation d'une table en bois adaptée aux personnes à mobilité réduite</u> :</p> <p>Installation d'une table en bois adaptée pour une personne en fauteuil roulant. Par exemple au parc de l'Arquebuse, ou dans chaque parc pouvant accueillir de telles tables</p> <p>Réponse : projet réalisable</p> <p>Coût d'une table avec la pose : 1200 euros</p>
Élise BOSSET	4	<p><u>Fresque d'art contemporain derrière la Maison des Associations</u> :</p> <p>L'objectif de ce projet est la réalisation d'une fresque de type art contemporain pour embellir le mur qui se trouve à l'arrière de la Maison des Associations et apporter un peu de couleur et de gaieté aux habitant.e.s du quartier ainsi qu'aux associations hébergées. Idéalement, la fresque serait réalisée par un.e artiste local.e de façon participative avec les usagers du quartier. Le mur mesure plusieurs dizaines de mètres de long et environ 2m50 au plus haut.</p> <p>Réponse : ce projet est réalisable sous réserve des validations techniques des services concernés.</p> <p>Budget prévisionnel : 15 000 €</p>
Sabrina MAROC	5	<p><u>Le premier frigo solidaire de Dijon</u> :</p> <p>Notre concept est simple : un frigo en libre-service chez un commerçant mais en extérieur, à la portée de tous et où chacun peut déposer ou prendre de la nourriture gratuitement et quand il le souhaite. Objectif: limiter le gaspillage alimentaire, contribuer à la solidarité locale, créer du lien social. Suite aux budgets participatifs de 2018 nous avons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - créé le groupe des Frigos Solidaires Dijon qui fédère + de 200 personnes - rencontré plus d'une vingtaine d'hôtes potentiels - organisé des temps d'échange public pour présenter notre démarche - lancé une campagne d'affichage dans Dijon pour trouver un hôte - échangé avec des associations, des élus, des bénéficiaires pour recueillir leurs retours - répondu aux questions des médias : Bien Public, Dijon Magazine, Dijon l'Hebdo... <p>En un an 25 frigos solidaires ont pris place dans la vie quotidienne de 20 villes françaises. Alors à notre tour de concrétiser notre engagement social et environnemental !</p> <p>Réponse : ce projet est réalisable sous réserve de trouver un/une structure porteuse (restaurant, magasin..) qui permettra de le faire vivre et de l'alimenter.</p> <p>Budget prévisionnel : 1 300 €</p>

PROJETS DEJA PREVUS		
Noms	N°	
Madeleine HEUREAUX	1	<p><u>Un quartier propre et verdoyant :</u> Nous souhaiterions mobiliser les habitants du périmètre (rue de l'île, Allée de la nouvelle passerelle, Avenue J.Jaurès devant le port du canal, quai Gauthey) pour réaliser un ramassage écocitoyen.</p> <p>Réponse : Une action écocitoyenne est prévue, courant avril, sur le port du canal, avenue Jean Jaurès.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – Hors dispositifs		
Nom	N°	Projets
Catherine Bracieux-Perri	1	<p><u>Espaces pour déjections canines :</u> Création d'un ou plusieurs espaces pour déjections canines (port du canal et différents espaces verts) comme cela existe dans de nombreuses villes. Cela limiterait les déjections sur les trottoirs et les pelouses du quartier.</p> <p>Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. En mars 2017, la ville de Dijon a lancé une grande campagne de propreté urbaine dont le but était de renforcer le degré de prise de conscience et le civisme des habitants.</p> <p>Après de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation menées ces dernières années, la municipalité franchit un cap en intégrant à l'opération un volet répression. Les auteurs d'actes d'incivilités, quotidiens et parfois jugés anodins, sont désormais sanctionnés à hauteur de 68€ grâce à une nouvelle disposition législative. Cette disposition concerne notamment les propriétaires de chiens qui ne ramasseraient pas les déjections de leur animal de compagnie. En effet, depuis le 21 septembre 2017, les agents de la brigade verte et de la police municipale verbalisent les auteurs d'incivilités qui sont passibles d'une amende forfaitaire de 68€. Une contravention de troisième classe nouvellement créée par le décret du 25 mars 2015 pour tout déchet jeté dans un lieu public. Les policiers municipaux sont donc habilités à verbaliser sur cette base sans avoir besoin de recourir à un arrêté municipal. Pour information, deux canibox existent sur le quai Navier</p>
Gérard Deplatière	2	<p><u>Circulation :</u> Il faudrait trouver une solution rapidement pour la portion de la rue Hoche située entre le pont de l'Ouche et le quai Nicolas Rollin. En effet depuis la création du stationnement sur cette portion, il n'y a plus assez de largeur lorsque deux voitures se croisent. Des incidents arrivent régulièrement (rétroviseurs cassés lors des croisements). Les voitures sont obligées de rouler sur le trottoir.</p> <p>Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Marie Visele	3	<p><u>Propreté :</u> Il serait souhaitable d'augmenter le nettoyage sur le square Georges Connes.</p> <p>Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – Hors dispositifs

Aleth Lombard	4	<p><u>Stationnement avenue Eiffel :</u> Vous avez dernièrement réalisé des travaux sur le haut de l'avenue Eiffel dans le cadre de prioribus, cependant l'avis des habitants n'a pas été sollicité. En effet, les citoyens, nombreux sur cet axe, ne comprennent pas la suppression des places de parkings devant les commerces sans favoriser la création d'arrêt-minute. Ces travaux ont apporté plus d'inconvénients. Ne serait-il pas plus judicieux de marquer des places de parking de chaque côté de la chaussée ? Les habitants souhaitent du stationnement pour réaliser leurs achats auprès des commerces. Un arrêt minute comme celui de la gare avenue Albert 1er est souhaitable.</p> <p>Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Khalid El hassouni	5	<p><u>Sécurité routière :</u> Nous souhaiterions l'installation de ralentisseurs au niveau de la rue du Morey Saint-Denis pour sécuriser les scolaires. A ce jour, plusieurs demandes ont été faites par les riverains afin de ralentir les automobilistes pressés qui empreintent cette rue afin d'éviter la circulation du boulevard des Bourroches et qui roulent vite au risque de renverser les enfants du quartier ainsi que ceux fréquentant l'école où le collège Saint-Bénigne.</p> <p>Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Roland GRÉSÈQUE	6	<p><u>Stationnement impasse du Meursault :</u> La proximité de l'école Mont de Vignes sur l'impasse Meursault engendre un envahissement de voitures. Nous souhaitons un panneau indiquant "voie privée". En effet, la sécurité des personnes (enfants), mais également la remise en état de cette voirie, incombe pour partie aux 18 résidents propriétaires.</p> <p>Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné (impasse privée).</p>
Chantal THIEBAUT	7	<p><u>Passage protégé piétons :</u> Nous souhaiterions la mise en place d'un passage piéton sur l'avenue Eiffel, au niveau du fleuriste. La circulation est dense aux heures de pointe.</p> <p>Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Jean-Claude Lecouteux	8	<p><u>Circulation :</u> Il serait souhaitable qu'un contrôle des poids lourds soit effectué sur le boulevard des Bourroches.</p> <p>Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p>
Laurent GAULY	9	<p><u>Rendre le marché du Port du Canal attractif :</u> Le marché du port du Canal a lieu une fois par semaine, le mercredi matin. Cependant, le stationnement sur le parking quai Nicolas Rolin est devenu depuis peu payant, ce qui rebute un certain nombre de personnes. Ne pourrait-on pas leur remettre un ticket de gratuité de 30 minutes (voir plus...) à ceux qui viennent en voiture, ticket remis par les commerçants du marché, ce qui le rendrait plus attractif ?</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – Hors dispositifs

		<p>Réponse : Ce projet ne relève pas des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Monique Lambry	10	<p><u>Coulée verte :</u> Avec l'installation prochainement de la future cité gastronomique, il serait souhaitable de détruire les maisons vides depuis des dizaines d'années. Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Espérance Ndayizeye	11	<p><u>Recensement des personnes vivant avec les chiens et chats :</u> Il faudrait sensibiliser les propriétaires d'animaux pour éviter les excréments animaliers et également pour éviter les errances des chats. Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p>
Monique THIBAUT	13	<p><u>Décoration des blocs de béton installés au port du canal côté obélisque :</u> Des blocs de bétons sont posés au port du Canal pour la sécurité mais ils dénaturent cet espace de verdure. N'y a-t-il pas d'autres moyens de sécuriser cet espace ? Si cette installation est définitive, je propose qu'ils soient peints et décorés avec des motifs en lien avec le port et ses espaces verts. Les membres de la commission de quartier se feront un plaisir de choisir les thèmes. Réponse : Un projet de réaménagement de cet espace est prévu.</p>
Norbert CURTHELEY	14	<p><u>Sécurité des piétons</u> Tous les jours depuis l'ouverture de l'agence de voitures d'occasion EWIGO, au 55 avenue Jean Jaurès, des voitures circulent sur le trottoir dont l'accès est réservé aux piétons et aux vélos sur piste cyclable. Ceci est extrêmement dangereux, notamment aux heures d'entrée et de sortie des écoles Jean Jaurès 1 et 2. De plus, les piétons (personnes âgées, jeunes mamans avec poussette...) sont dans l'obligation de s'écarter pour laisser passer ces véhicules. La pose d'une pierre et d'un plot réglerait le problème et garantirait la sécurité des passants. Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Etienne BIGOT	15	<p><u>Installer des écriteaux pour déconseiller de donner du pain aux canards :</u> Nous proposons l'installation d'écriteaux pédagogiques au port du canal (près de l'île aux oiseaux) afin d'expliquer aux personnes qui donnent régulièrement du pain aux canards et oiseaux qui s'y trouvent que cela est déconseillé et qu'il est préférable de leur donner d'autres aliments (graines, épluchures légumes,...). Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs car il relève de la compétence des Voies Navigables de France (VNF)</p>
Etienne BIGOT	16	<p><u>Poursuivre la piste cyclable rue de Chenove :</u> Nous proposons que la piste cyclable se trouvant rue de Chenove se poursuive (elle s'arrête brusquement lorsque l'on se dirige vers Chenove alors que la largeur de la route permettrait qu'elle continue). Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs, cependant il sera transmis au service concerné</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – Hors dispositifs

<p>Etienne BIGOT</p>	<p>17</p>	<p><u>Créer une piste cyclable Bd Eugène Fyot :</u> Il existe actuellement peu d'itinéraires pour rejoindre Chenove depuis Dijon en vélo de manière sécurisée. Nous proposons donc de créer une piste cyclable sur le boulevard Eugène Fyot. En effet, c'est sur l'axe Dijon-Chenove, c'est peu fréquenté, la chaussée y est très large donc facile à aménager et ce boulevard permet déjà de traverser le très fréquenté boulevard des Bourroches grâce des feux tricolores. De plus, il y aurait ensuite une possibilité de continuité cyclable par la rue du Pommard et Léonard de Vinci qui ont la même configuration. Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs, cependant il sera transmis au service concerné</p>
<p>Monique THIBAUT</p>	<p>17</p>	<p><u>Aménagement des parcelles rue de l'île :</u> Les terrains et les maisons situés le long de l'Ouche laissés à l'abandon depuis plusieurs années pourraient être aménagés en aire engazonnée, en jardins... Espaces à repenser avec l'aide des habitants de la rue. Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné</p>

HORS DISPOSITIF - INTER-QUARTIERS		
NOM	N°	DESCRIPTIF ET REPONSE
Nicolas ORANGE	1	<p><u>Revenir à la gratuité des stationnements</u> :</p> <p>Nous n'avons jamais été concerté pour le stationnement payant dans notre quartier. J'habite rue Fevret, il n'y a toujours pas assez de place pour stationner, je ne vois aucune raison de racketter les habitants de 10 € chaque mois.</p> <p>Réponse : ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</p>
Christine MICHAUD	2	<p><u>Priorité aux vélos et piétons</u> :</p> <p>Boulevards des Allobroges, Pascal Pompon faire du vélo dangereux, trottoirs mauvais état : faire 2 voies de circulation pour voitures, 2 pour vélo, refaire trottoirs circulation limitée 30 Km h, ralentisseurs, radars pas suffisants, trop grande vitesse des voitures et pire des motos, les voitures ne doivent être que tolérées en agglomération et c'est bon pour le climat...</p> <p>Réponse : ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</p>
Yvette LOUSTAUD	3	<p><u>Modifier le style de plot mis pour les chicanes</u> :</p> <p>Les plots blancs installés rue de Montchapet ou rue de Jouvence ne sont pas assez solides et sont souvent endommagés. Est-il possible qu'ils soient remplacés par des plots en dur ?</p> <p>Réponse : ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.</p>
Xavier MARION	4	<p><u>Théâtre streetart échecs</u> :</p> <p>Avoir une salle pour développer les projets</p> <p>Réponse : Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p> <p>Toutefois, il convient de se rapprocher des structures de quartier (MJC, Maison Phare, Tempo.....etc) pour obtenir une salle ou bien se faire aider au montage des projets.</p>

Porteur de projet	Numéro	Titre du projet	Coût	Voix	Cumul
CAMILLE CHARVET	1	PARASOL BRUMISATEUR POUR AIRES DE JEUX PORT DU CANAL	20000	21	20000
MONIQUE THIBAUT	3	INSTALLATION DE TABLE DE JEUX AU PORT DU CANAL	3000	17	3000
DELPHINE FORTIN	5	PHOTOS JARDINS A LA MIC	1000	14	1000
GILBERT FOREY	9	AMENAGEMENT DU TERRAIN DE SPORT ALLEE DE LA SAONE	20000	13	14700
SABRINA MAROC	15	MISE EN PLACE D'UN FRIGO SOLIDAIRE	1300	13	1300
TOTAL			45300	78	40000

III. VIE DE QUARTIER :

MJC-CS des Bourroches

Marc KANHYS présente l'actualité de la MJC-Centre social des Bourroches :

- RESTITUTION DU PROJET ADONIS

En partenariat avec l'IUP Denis Diderot Cet après-midi festif sera l'occasion de remercier les participants et tous ceux qui ont aidé de près ou de loin au projet.

Au programme :

* une restitution ouverte au public de takenatina (exercices de percussions corporelles et instrumentales)

* un concert de rock du groupe étudiant Kodéine

une exposition de photographies initiée par Les Cinémas de Babel et réalisée par Jessica Vuillaume et par les élèves du lycée Le Castel sur la thématique du départ

* un pot ouvert au public.

Date : samedi 23 mars de 15h à 19h

MJC, Salle Eugène Fyot ; Plus d'informations : adonisdijon@gmail.com

- BRADERIE PUÉRICULTURE

Organisée par l'association Jumeaux et plus

Vêtements printemps été, matériel de puériculture, jeux.

Dimanche 24 mars 2019 de 9h à 17h

MJC, Salle Eugène Fyot ; Plus d'informations et inscriptions au 07 68 54 41 10

- CONCERT LA PERDRIOLE

La chorale La Perdriole, qui occupe nos locaux du 71 bis rue de la Corvée tous les jeudis soirs a invité la chorale Music'a de Longeault pour un concert le samedi 30 Mars 2019 à 20h30.

MJC, Salle Eugène Fyot

Tarif : 6€

Plus d'informations : 06 66 80 61 85

IV. INFORMATIONS DIVERSES

a-Dématérialisation des demandes d'admission en crèches

Dématérialisation des demandes d'admission dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

Les objectifs de la démarche :

Il est constaté que les parents utilisent de plus en plus facilement l'outil informatique pour nombre de leurs démarches quotidiennes. C'est d'ailleurs déjà le cas pour plusieurs services de la Ville de Dijon qui ont déjà instauré la dématérialisation pour leurs inscriptions (restauration scolaire, extra-scolaire, sports etc),

Cette dématérialisation des demandes d'admission dans les structures de la Petite Enfance concernera aussi bien l'accueil régulier (accueil dont le rythme est prévu et organisé avec les parents de manière récurrente) que l'accueil occasionnel (besoins ponctuels).

La procédure :

La dématérialisation des inscriptions est soumise à l'obligation d'être domicilié sur la Ville de Dijon, de disposer d'un compte mydijon et d'un dossier famille. Elle s'effectuera par l'intermédiaire d'un formulaire de préinscription à remplir sur la plateforme dédiée, avec un choix maximal de 2 vœux, que la demande porte sur l'accueil régulier ou occasionnel.

Les inscriptions définitives continueront d'être soumises à l'accord de l'une des 4 commissions annuelles d'attribution.

Entre les commissions, les demandes seront traitées en flux continu, en fonction de la liste d'attente et des places libérées dans les structures. Les échanges et réponses se feront par mail.

Échéances :

La mise en œuvre est prévue pour le mois d'avril 2019. Toutes les demandes faites antérieurement à la dématérialisation ont été réinjectées automatiquement dans l'outil.

Conclusion :

Le processus de pré-inscription ne change pas. Seul le formulaire est dématérialisé.

Si cette dématérialisation offre une simplification et une réactivité plus grande, il n'en demeure pas moins qu'un accueil personnalisé sera toujours proposé, tant par le service des admissions de la Petite Enfance, que par les informations données par AlloMairie, que par la cellule accueil du 11 rue l'Hôpital et dans les mairies annexes.

b-Rencontres écocitoyennes du 7 avril 2019

Devenez « curieux de nature » avec
le Jardin des sciences & Biodiversité
et le service Démocratie Locale

Dimanche 7 avril, de 10h à 12h et de 14h à 17h, dans le parc de l'Arquebuse,
les citoyens deviennent acteurs pour la biodiversité.
Une journée de découvertes et de partage en perspective pour petits et grands.

Le Jardin des sciences & Biodiversité et le service Démocratie Locale s'associent pour organiser une journée de participation citoyenne le dimanche 7 avril. Cet événement, ouvert à tous et gratuit, propose aux habitants de contribuer à l'amélioration des connaissances sur la nature urbaine/péri urbaine et sa biodiversité.

Une journée dédiée à la nature pour comprendre le rôle, l'importance et l'intérêt que nous avons tous à nous comporter comme des citoyens responsables de notre environnement.

Les commissions de quartier favorisent l'émergence de l'éco-citoyenneté. Les habitants montrent notamment, à travers les budgets participatifs, qu'ils sont soucieux de leur environnement, à court mais aussi à long terme. Un marché bio, des hôtels à insectes, un poulailler, des bacs à compost, des opérations de nettoyage, des installations d'arceaux à vélos, etc. La multiplication des jardins partagés traduit également cet engagement des Dijonnais pour une écologie pratique et conviviale. Dans tous les quartiers, dans toutes les commissions, des personnalités sont sensibles à ces questions d'environnement. Elles ont la capacité de transmettre cette prise de conscience éco-citoyenne en créant du lien social et en permettant de réaliser des économies financières.

L'objectif de cette journée est de faire découvrir les nombreuses actions existantes mais aussi collecter des idées, échanger, s'interroger sur le rôle que chacun peut jouer pour un retour de la nature en ville.

La contribution des habitants à la connaissance de la biodiversité est aujourd'hui possible avec les sciences participatives. En effet, avec l'appui des protocoles nationaux Vigie nature, développés par le Muséum national d'Histoire naturelle, l'observatoire de la biodiversité urbaine sollicite tous les habitants intéressés. Que vous soyez naturaliste débutant, expérimenté, simple passionné ou juste curieux de nature ! vous êtes invités à participer à la collecte d'informations sur la faune et la flore.

Cette démarche participative permet à chacun de mieux connaître la biodiversité de son quartier, d'échanger avec d'autres observateurs, d'apporter sa contribution au monde scientifique et à la préservation de la biodiversité.

Lors de cette journée, l'équipe du Jardin des sciences présentera sous forme d'ateliers ludiques les différents protocoles de sciences participatives. Simples et rigoureux, ils sont à la portée de chacun d'entre nous.

Ce sera le jour pour Dijon et son Jardin des sciences & Biodiversité de devenir officiellement le 1er relais local des programmes nationaux des « sciences participatives au jardin », initiés par le Muséum national d'Histoire naturelle dans le cadre du programme d'investissement d'avenir « 65 millions d'observateurs ».

A cette occasion, deux nouveaux protocoles de l'observatoire de la biodiversité des jardins, « papillons » et « bourdons » sont présentés pour permettre de suivre l'évolution des populations de papillons et de bourdons. Le comptage peut s'effectuer dans un jardin privé, public ou sur un balcon. Une fois que vous avez localisé et décrit votre jardin, vous pouvez commencer à observer.

Ces 2 « nouveautés » viennent compléter les 3 protocoles déjà actifs : « opération escargots », « sauvages de ma rue » et « SPIPOLL » (Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs).

[c-Le chantier du musée des Beaux Arts comme vous ne l'avez jamais vu -](#)

Présentation du film

Christophe BERTHIER, Anne DILLESEGER coprésidents élus ainsi que **Camille CHARVET et Raphaël ARFAOUI** Coprésidents habitants remercient les membres de la commission et les invitent à prendre le verre de l'amitié.

Christophe BERTHIER
Coprésident élu



Camille CHARVET
Coprésidente habitante

